

AMI Opérations groupées sectorielles – Réduction des Émissions dispersées Réalisation d'Économies

Dossier de la rédaction de H2o
July 2025

À

L'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée Corse ouvre un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour soutenir les projets collectifs portés au sein d'une branche ou d'une filière professionnelle et visant à réduire les rejets de substances dangereuses dans l'eau ou à économiser l'eau. Doté de 10 millions d'euros, cet AMI s'adresse aux fédérations et syndicats professionnels, chambres consulaires, associations, entreprises avec plusieurs sites d'implantation des bassins Rhône-Méditerranée et de Corse qui projettent d'accompagner les petites et moyennes entreprises (industrie, artisanat, hôtellerie...) dans leurs opérations en faveur de la ressource en eau.

Dans un premier temps, les porteurs de projet devront envoyer à l'agence leur proposition sous forme d'une lettre d'intention. Puis, le jury sélectionnera les meilleurs projets, et laissera aux partenaires retenus 3 à 4 mois pour élaborer précisément le mode d'organisation de l'opération groupée qui, elle, durera 3 ans maximum. Les lauréats finaux pourront bénéficier d'une aide pouvant aller jusqu'à 70 % pour l'animation, l'accompagnement administratif et les actions de communication auprès des entreprises ciblées, qui seront elles-mêmes aidées pour la réduction des micropolluants dispersés et la réalisation d'économies d'eau.

Notes d'intention - 05 septembre 2025 pour la première vague et 05 novembre 2025 pour la seconde vague